

Communiqué / 29 juin 2023

DEGROUX BRUGERE ACCOMPAGNE LE GROUPE MEILLEURTAUX A L'OCCASION DE L'ACQUISITION DE PATRIMEA

Le cabinet Degroux Brugère a conseillé le groupe Meilleurtaux dans le cadre de l'acquisition de la société Patrimea, spécialisée dans la gestion de patrimoine et le conseil en investissements.

Meilleurtaux Placement, pôle épargne du groupe constitué en 2019, a connu une croissance significative ces dernières années et poursuit le développement de son offre placements. Cette opération vient renforcer sa position d'acteur indépendant de l'épargne digitale et des placements, et consolide ainsi sa stratégie de diversification de son modèle initial de courtier en crédit immobilier.

La stratégie des fondateurs de Patrimea, Philippe Gourdelier et Nicolas Sost, était, quant à elle, le développement de produits d'épargne performants à frais réduits. Fondée en 2009, Patrimea gère un encours de 430 millions d'euros d'actifs pour le compte de 8 000 épargnants résidents en France ou à l'étranger.

Augustin Fleytoux, associé, Oriane Rocher et Quentin Bechert, collaborateurs, ont participé à cette opération.

A propos du cabinet Degroux Brugère

Degroux Brugère intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de conseils et collaborateurs.